

## COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 02 décembre 2010

L'an deux mil dix, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de St Pierre D'Alvey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2010

Présents : Perrine LEBLANC, Irma LIPPKE, Madeleine MIEGE, Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Michel REVEYRON, Gérard REVEYRON, Paul-Henri GALVIN. Jérôme BROCHIER

Absent excusé: Elisabeth CARRICO

### DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Suite au retard du virement de la subvention au SIVU de Traize pour le plateau sportif, les quatre communes membres du SIVU doivent avancer les fonds afin de régler les fournisseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

#### **CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
65	6554			CONTRIB. AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	4000.00

#### **CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
011	61522			ENTRETIEN DE BATIMENTS	-4000.00

### REUNION D'INFORMATION POUR LES ADMINISTRES DE ST PIERRE D'ALVEY

Une réunion d'information concernant les ordures ménagères sera présentée par le service gestion des déchets de la Communauté de Communes de Yenne, vendredi 17 décembre 2010, à 19h à la salle des fêtes de St Pierre d'Alvey.

Programme de la réunion :

Présentation de la mise en place de la redevance incitative,  
Présentation des deux hypothèses de travail concernant le mode de collecte des ordures ménagères :

- Collecte en point de regroupement avec des conteneurs semi enterrés
- Conteneur individuel avec pesée à la levée
- Réponses aux questions diverses

Les habitants de St Pierre d'Alvey sont invités à assister et à participer à cette réunion afin de mieux comprendre les changements à venir sur le canton concernant la collecte des ordures ménagères.

## **REPAS POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS**

L'an dernier lors de la distribution des colis de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans, nous avons demandé aux personnes concernées si elles souhaiteraient à l'avenir se réunir autour d'un repas afin de partager un moment convivial au lieu de recevoir le colis.

Il s'avère que 23 personnes sur 42 ont été enchantées par l'idée.

Afin de satisfaire tout le monde, un repas sera organisé le dimanche 16 janvier à midi.

Les personnes ne pouvant pas assister à ce repas recevront un colis comme les années précédentes.

A ce repas sont conviés les élus de la commune et la secrétaire de mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

→ Après avis favorable à l'unanimité du Comité Technique Paritaire, sur les dossiers suivants :

- Plan de formation pluriannuel mutualisé
- Règlement de la formation professionnelle

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante les documents cités ci-dessus.

Après délibération, Le Conseil Municipal :

APPROUVE le règlement et le plan de formation présentés au Comité Technique Paritaire le 21 octobre 2010.

→ Modification des statuts du SDES :

- 1) Le SDES « Syndicat Départemental de l'Electricité de la Savoie » devient le SDES « Syndicat Départemental de l'Energie de la Savoie »
- 2) Clause supplémentaire relative à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage par le SDES et la délégation sous forme de Co-maîtrise d'ouvrage

→ Contrat Maintenance chaudière. Le contrat maintenance pour les 3 chaudières de la mairie et des appartements communaux est reconduit pour l'année 2011.

Fait et affiché le 07/12/2010

Le Maire

Christophe COTTAREL